

5. Coordinating regional management of pesticides - Regional Frameworks

Discussions and consultations at the FAO regional workshop on Harmonization of Pesticides Legislation/Registration, focussed on the status of pesticides legislation and registration in West and Central Africa and identified the major issues associated with pesticides management in the sub-regions. Regional initiatives in the harmonization of pesticides legislation and registration were also presented by ECOWAS, CEMAC, CSP/CILSS, and UEMOA. Following a detailed review of the situation in the various countries, especially the institutional capacities to manage pesticides efficiently, the workshop participants drew attention to the need for and importance of collaborative efforts and FAO support for more efficient harmonization of pesticides legislation and registration in the West and Central Africa sub-regions.

Consequently, the workshop made the following recommendations to form the basis for Regional Frameworks to coordinate the management of pesticides, especially harmonization of pesticides legislation and registration in the region.

Recommendations from the pesticides workshop

Participants of the workshop made the following recommendations:

1. CPAC is to fast track the implementation of pesticide registration and find ways and means of removing the obstacles that are impeding the process.
2. As a neutral continental organization that has relations with both CSP and CPAC, IAPSC suggests that CPAC and Cameroon establish dialogue in order to settle the blockade currently hampering the starting of the pesticide registration process by CPAC. Should this dialogue fail to produce the desired results, then CPAC could go ahead with the other members in the meantime.
3. For regional bodies (ECOWAS and CEMAC) to put in place an awareness programme on the

5. Coordination de la gestion des pesticides au niveau régional – Cadres régionaux

Les discussions et les consultations lors de l'atelier régional de la FAO sur l'Harmonisation de l'homologation/la législation sur les pesticides se sont penchées sur l'état de l'homologation et de la législation sur les pesticides en Afrique de l'Ouest et du Centre et ont relevé les principaux problèmes associés à la gestion des pesticides dans les sous-régions. Des initiatives régionales portant sur l'homologation/la législation sur les pesticides ont également été présentées par la CEDEAO, la CEMAC, le CSP/CILSS et l'UEMOA. Suite à un examen approfondi de la situation dans les différents pays, particulièrement les capacités institutionnelles de gestion efficace des pesticides, les participants à l'atelier ont insisté sur la nécessité et l'importance des efforts de collaboration et de l'appui de la FAO pour une harmonisation plus efficace de l'homologation et de la législation sur les pesticides dans les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'atelier a par conséquent formulé les recommandations ci-après qui serviront de base aux cadres régionaux visant à coordonner la gestion des pesticides, particulièrement l'harmonisation de l'homologation et de la législation sur les pesticides dans la région.

Recommandations de l'atelier sur les pesticides

Les participants de l'atelier ont formulé les recommandations suivantes :

1. Le CPAC doit accélérer le processus de mise en œuvre de l'homologation des pesticides et trouver des voies et moyens d'éliminer les obstacles qui entravent le processus.
2. L'IAPSC en sa qualité d'organisation continentale neutre ayant des relations avec le CSP et le CPAC propose que le CPAC et le Cameroun engagent un dialogue en vue de trouver une solution au blocus qui entrave actuellement le lancement du processus d'homologation par le CPAC. Si ce dialogue ne produit pas les résultats souhaités, le CPAC pourrait en attendant procéder avec les autres membres.
3. Les organismes régionaux (CEDEAO et CEMAC) doivent mettre sur pied un programme

pesticide regulations in their respective member countries.

4. The necessity to adopt a regional approach to pesticide waste management, in particular empty containers. In this regard, it is advisable to build on the experience of on-going programmes and for CSP to take initiatives along these lines in connection with the FAO Pesticide Stock Management Programme.

5. To upgrade CSP based on the ongoing evaluation. This would include the upgrading of already identified laboratories.

6. Attention to be focused on the sustainability of funding mechanisms and human resources for CSP, CPAC and ECOWAS, all of which are to elaborate their sustainability plans. Use the results of the evaluation of the funding mechanism of CSP to do a gap analysis for CPAC

7. The necessity to maintain communication between FAO and regional bodies (ECOWAS and CEMAC).

8. There is a need to ensure coherence between the regulatory frameworks between ECOWAS, UEMOA and CILSS. To this effect, an implementation convention could be signed between the three parties.

9. In order to foster closer ties, it is recommended that a memorandum of understanding be signed between CSP and CPAC.

10. Envisage thematic training programmes (e.g: on pesticide regulations) for legal experts working in the regional organizations, with the assistance of FAO.

11. Need for community law training focusing on one area of specialty in programs (FAO, CSP, CEPAC).

de sensibilisation à la réglementation sur les pesticides dans leurs pays membres respectifs.

4. La nécessité d'adopter une approche régionale de la gestion des résidus des pesticides, particulièrement les contenants vides. À cet égard, il convient de tirer parti des acquis des programmes en cours et le CSP devrait prendre des initiatives dans ce sens, dans le cadre du Système de gestion des stocks de pesticides de la FAO.

5. La revalorisation du CSP sur la base de l'examen en cours. Cela inclurait la modernisation des laboratoires déjà identifiés.

6. Une attention particulière sera accordée à la viabilité des mécanismes de financement et aux ressources humaines au niveau du CSP, du CPAC et de la CEDAO qui doivent tous élaborer leurs plans de durabilité. Il faut utiliser les résultats de l'évaluation des mécanismes de financement du CSP pour effectuer une analyse des lacunes pour le CPAC.

7. La nécessité de maintenir la communication entre la FAO et les organismes régionaux (CEDEAO et CEMAC).

8. Il faut assurer une cohérence entre les cadres réglementaires et entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS. À cet égard, une convention d'application pourrait être signée entre les trois parties.

9. Pour renforcer les liens, un protocole d'accord devrait être signé entre le CSP et le CPAC.

10. Prévoir, en collaboration avec la FAO, des programmes de formation thématiques (par exemple sur la réglementation sur les pesticides) à l'intention des experts juridiques qui travaillent dans les organisations régionales.

11. Nécessité d'une formation en droit communautaire axée sur un domaine de spécialité des programmes (FAO, CSP, CEPAC).

Contents

Theme: Towards the Harmonization of Pesticides Legislation and Registration in West and Central Africa

Editorial Comment

Issues of the harmonization of pesticides legislation and registration in West and Central Africa

Articles

1. Front Page: The Regional Pesticides Legislation/Registration Harmonization Workshop
2. Harmonization of Pesticides Registration: An FAO perspective
3. Regional Economic Community perspectives in pesticides management
 - ECOWAS
 - CEMAC
 - CSP/CILSS
4. Case Studies: National Perspectives in pesticides management
 - Nigeria
 - Ghana
5. Coordinating regional management of pesticides legislation /registration – Promoting Regional Frameworks
 - Recommendations from the pesticides workshop

Table des matières

Thème : Vers une harmonisation de l'homologation et de la législation sur les pesticides en Afrique de l'Ouest et du Centre

Commentaire rédactionnelle

Questions portant sur l'homologation et la législation des pesticides en Afrique de l'Ouest et du Centre

Articles

1. Page de couverture : Atelier régional portant sur l'homologation/la législation des pesticides
2. Harmonisation de l'homologation des pesticides : Une perspective de la FAO
3. Perspectives des Communautés Économiques Régionales en matière de gestion des pesticides
 - CEDEAO
 - CEMAC
 - CSP/CILSS
4. Études de cas : Perspectives nationales en matière de gestion des pesticides
 - Nigéria
 - Ghana
5. Coordination de la gestion des pesticides au niveau régional – Mise en place de Cadres régionaux
 - Recommandations de l'atelier sur les pesticides